



L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT

Le Président

Monsieur José Manuel Durao
Barroso
Président de la Commission
Européenne
Commission européenne – BERL
1049 Bruxelles
Belgique

TR/LG/

Paris, le 16 mai 2011

Objet : Plan européen de relance économique – rapport d'évaluation de la mesure n°6 relative à la performance énergétique des logements sociaux.

Monsieur le Président,

Le 28 novembre 2008, vous avez proposé au Conseil et au Parlement d'adopter un plan européen pour la relance économique afin de coordonner l'action de l'Union et de ses Etats-membres face à la crise économique et financière.

A ce titre, vous avez appelé les Etats-membres à reprogrammer leurs programmes opérationnels régionaux des fonds structurels de façon à promouvoir la rénovation thermique des logements sociaux.

Cette révision du règlement FEDER, que nous appelions de nos vœux, a conduit en France à une forte mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés et à une reprogrammation effective du FEDER dans les régions.

Agir sur les charges de chauffage des ménages à revenus modestes par le soutien aux investissements en performance énergétique des logements sociaux, c'est agir contre la précarité énergétique et pour l'amélioration du pouvoir d'achat.

C'est aussi agir pour le développement local et l'emploi tout en luttant contre le changement climatique. C'est progresser ensemble dans le sens des objectifs de l'Europe 2020.

Parce que l'Europe sera jugée sur ces résultats sur le terrain et en direction de ses citoyens, j'ai tenu personnellement à ce que le Mouvement HLM se mobilise en faveur de la mise en œuvre effective de votre proposition et en assure un suivi au niveau régional afin d'évaluer les effets concrets sur les ménages et les territoires.



A l'heure où vous réfléchissez aux priorités de la future politique de cohésion 2013-2020 et au contenu du futur règlement FEDER, j'ai l'honneur et le plaisir de vous transmettre les conclusions de notre rapport d'évaluation à mi-parcours ainsi que nos propositions concrètes pour bâtir l'avenir.

L'Union européenne doit être capable d'obtenir des résultats concrets pour ses citoyens. En moins de 22 mois, votre proposition a généré en France plus d'un milliard d'euros d'investissement en performance énergétique des logements sociaux et contribué à créer et maintenir 15.000 emplois locaux.

50.000 ménages à revenus modestes vont bénéficier concrètement de votre mesure par une réduction sensible de leurs dépenses de chauffage grâce à son effet levier incontesté. Celle-ci répond donc pleinement à cette exigence de résultats concrets car elle oriente l'action des autorités publiques en faveur d'investissements intelligents, à savoir des investissements dans l'efficacité énergétique des logements sociaux pour créer des emplois locaux, économiser l'énergie et lutter contre l'exclusion et la pauvreté.

Aussi, je suis convaincu que vous serez attentif aux résultats de notre évaluation à mi-parcours ainsi qu'à nos propositions en vue de la généralisation de votre mesure à l'ensemble des Etats-membres conformément aux objectifs de la stratégie Europe 2020.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments dévoués.



Thierry Repentin